

AVIS

SCIEN.22.01.AV

RELATIF AU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021 DE L'IWEPS

Avis adopté le 26 octobre 2022

DONNEES INTRODUCTIVES

Demander : Sébastien BRUNET, Administrateur général de l'IWEPS
Date de réception de la demande : Le 27 juin 2022
Préparation de l'avis : M. Jean-Luc Guyot, Directeur scientifique à l'IWEPS, est venu présenter le rapport d'activité 2020 lors de l'assemblée générale du Pôle du 21 octobre 2022.
Brève description du dossier :

L'Institut wallon de l'évaluation, de la prospective et de la statistique, créé par le décret du 4 décembre 2003, est un organisme d'intérêt public de catégorie A dont les missions principales sont décrites aux articles 9 et 10 dudit décret.

Art. 9. L'Institut a une mission générale d'aide à la décision, qu'il exerce à la fois par une mission scientifique transversale et par une mission de conseil stratégique (...).

Art. 10. La mission scientifique transversale consiste dans la centralisation, la publication et le traitement des statistiques régionales, l'élaboration de plans pluriannuels de développement des statistiques régionales et la formulation de propositions en la matière, ainsi que dans la réalisation de recherches fondamentales et appliquées, principalement dans les champs couverts par les sciences économiques, sociales, politiques et de l'environnement. L'Institut est chargé de la collecte, du stockage et de l'exploitation des données indispensables à la conduite de la politique régionale. Le Gouvernement établit les règles de coordination entre l'Institut et les autres services administratifs chargés de la récolte des données et du traitement de celles-ci. Ces règles de coordination peuvent être concrétisées par des conventions et doivent prévoir l'accès de l'Institut aux données validées de l'ensemble des services administratifs de la Région et aux études scientifiques commandées par ces services. L'Institut constitue l'interlocuteur régional unique des instances statistiques fédérales et européennes. La mission de conseil stratégique consiste à réaliser des exercices d'évaluation, confiés par le Gouvernement dans les matières qui relèvent de sa compétence. Elle comprend également la réalisation d'études prospectives.

Dans le cadre du processus d'interfédéralisation de la statistique, décidé dans l'accord institutionnel de la 6^{ème} réforme de l'État, l'IWEPS a été désigné par le Gouvernement wallon comme l'Autorité statistique de la Région wallonne.

Le décret du 6 novembre 2008 portant réforme de la fonction consultative, modifié par le décret du 16 février 2017, confie au Pôle Politique scientifique la mission de « rendre un avis sur le programme pluriannuel des travaux de l'Institut wallon de l'Evaluation, de la Prospective et de la Statistique et sur le rapport annuel d'activités de celui-ci ».

Cet avis est rendu dans ce cadre.

A la suite de la lecture du Rapport et de sa présentation, le Pôle souligne à nouveau la grande qualité des travaux menés. Dans le contexte de crise énergétique et économique actuel, il souhaite souligner l'importance de disposer d'un Institut de Statistiques, d'Évaluation et de Prospective afin de pouvoir suivre, évaluer voire même anticiper les impacts des politiques sur notre Région.

Le Pôle estime que le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre du plan de relance sont des éléments essentiels qui doivent permettre de procéder aux éventuels ajustements nécessaires concourant ainsi à renforcer les impacts des mesures mises en œuvre. Il soutient la démarche entamée par l'IWEPS au travers du programme d'évaluation proposé et estime qu'il serait intéressant de compléter ces travaux en développant davantage l'analyse des impacts des mesures sur les aspects liés à la productivité du tissu socio-économique régional.

Concernant le projet TRAJECT (Transition Juste Énergie Climat) mené en collaboration avec l'AWAC, le Pôle estime pertinent de mener une réflexion afin de mieux caractériser les secteurs et leurs possibilités d'adaptation à la transition, notamment en terme de volume et de qualité d'emploi. Dans le contexte de transition énergétique et climatique, il estime important de mener des travaux de recherche visant à identifier les différents impacts possibles des politiques mises en œuvre au niveau économique, social et environnemental et ce afin de pouvoir soutenir le développement d'une transition juste pour l'ensemble des acteurs.

Le Pôle remet un avis positif sur le Rapport d'activité 2021 de l'IWEPS.
